fera la municipalité républicaine progressiste et libérale. Aux électeurs de juger entre les administrateurs partisans qui sont entrés par surprise à la Mairie et les véritables défenseurs des intérêts de tous.

M. le docteur Parmentier termine son discours en refutant brillamment les accusations portées contre lui et ses amis par des adversaires déloyaux.

Il est, ainsi que M. Lemière, l'objet d'une ovation, puis l'assistance se retire au chant répété de la *Marseillaise*.

A FLERS-BOURG

L'appel suivant a été adressé aux électeurs :

Les promoteurs de la *liste libérale progressiste* engagent vivement MM. les électeurs à ne pas manquer de se rendre au scrutin de dimanche prochain, et à voter pour la liste entière, sans y rayer aucun nom : tous nos candidats se recommandent au même titre, par leurs idées d'ordre et de liberté, aux suffrages des bons citoyens.

Faire des personnalités serait méconnaître le but poursuivi dans l'élaboration de notre liste, et que nous croyons avoir atteint, en attribuant à toutes les catégories de citoyens, cultivateurs, ouvriers et commerçants, leur part équitable de représentation au Conseil municipal.

Les noms rayés sur notre liste sont autant de voix gagnées par la liste adverse.

Donc, *pas d'abstentions et pas de radiations*. Le succès complet n'est qu'à ce prix.

GOUBE J.-B. et DEFIVES EMILE, *candidats*.

A HEM

L'*Union Sociale et Patriotique* informe les électeurs que, dans le but d'éviter la pression officielle et d'assurer le secret du vote, elle mettra à la disposition des électeurs des bulletins de vote en cinq teintes différentes : elle leur recommande de voter à liste entière, tout nom rayé était une voix donnée aux adversaires.

—×—

A L'ESTAMINET DU « COQ »

Une conférence, organisée par les républicains progressistes, a été donnée, vendredi soir, à huit heures et demie, à l'estaminet du *Coq*, par M. Félix Chatteleyn, sénateur du Nord. Les 450 électeurs qui s'étaient rendus à l'appel de l'*Union Sociale et Patriotique* ont fait une belle manifestation au sympathique et éminent conférencier.

Au bureau prennent place M. Chassereau, président, et MM. Henri Mulliez et Ernest Gingonard, assesseurs.

M. Leclercq, fils de l'ancien et regretté maire d'Hem, expose le programme des républicains-progressistes. Il critique la gestion de l'administration sortante; il démontre l'injustice criante de ses actes qui créent, dans la localité, la division et la haine. M. Leclercq octroie ensuite la mémoire de son père, contre les calomnies de certaines personnages.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il fut un bon administrateur des deniers publics (Applaudissements) et qu'il a laissé à son successeur, les affaires municipales en état de prospérité. M. Leclercq termine en faisant l'éloge de M. Chatteleyn. Une salve d'applaudissements accueille la fin de son discours.

Discours de M. Chatteleyn

M. le sénateur Chatteleyn est accueilli, à son apparition à la tribune, par une triple salve d'applaudissements.

« C'est la première fois depuis onze ans que je fais, dit-il, acte politique dans le canton de Lannoy.

» Cependant, j'ai été pris à partie — très violemment — par M. Delecroix, lors d'une réunion tenue le 10 avril, à Lannoy sous la présidence de mon collègue, M. Poté, sénateur du Nord. Cet acte d'hostilité, m'a décidé à accepter l'invitation du président du Comité progressiste.

» J'étais, il y a dix ans, républicain progressiste et anticollectiviste. M. Delecroix l'était aussi. Dix ans se sont écoulés. M. Delecroix n'est plus progressiste, il est radical-socialiste. Il n'est plus anticollectiviste puisque sur sa liste figure au moins une majorité révolutionnaire.

» Je suis toujours républicain, progressiste et anticollectiviste plus que jamais. Je suis un républicain laïque, partisan et ami de l'école laïque, mais aussi fermement soutien de la liberté d'enseignement et de la liberté de conscience. Ce sont des idées que j'ai toujours défendues et que je défendrai toujours. »

La politique de M. Combes est opposée à celle qui a été inaugurée par les Thiers, les Gambetta, les Ferry, les véritables fondateurs de la République, dont la base principale est la liberté pour tous. M. Combes, lui, se renferme dans un étroit sectarisme; il ne veut la liberté que pour ceux qui consentent à se faire ses vassaux; tous ceux qui ne pensent pas comme lui — il l'a répété à satiété, — sont hors de la République.

M. Chatteleyn exprime en terminant, l'espoir que les 36.000 communes de France qui doivent se prononcer dimanche pour ou contre la politique combiste, lui infligeront un vote de blâme.

M. Leclercq remercie M. Chatteleyn au nom de tous les électeurs présents. Puis la séance est levée au milieu du plus grand enthousiasme.

—×—

Un groupe d'ouvriers nous adresse la lettre suivante :

Aux radicaux-socialistes

Votre parti n'est plus pris au sérieux par aucun ouvrier sensé qui lit, qui étudie, qui connaît ses vrais amis. Nous sommes sortis du parti socialiste comme tant d'autres, fatigués que nous étions de la domination de quelques personnages qui exploitent des malheureux égarés par ce titre de « Parti Ouvrier », pris à ceux qui pourraient avec plus de raison qu'eux le revendiquer.

Nous reprenons notre liberté trop longtemps asservie sous le plus honteux esclavage qu'un parti ait jamais imposé à ses adeptes et à ses mandatures. Nous répudions votre égalité, qui n'est que l'égalité dans la misère pour les petits, l'égalité dans les honneurs et les grasses prébendes pour les chefs.

Nous répudions votre fraternité qui ne consiste que que dans l'asservissement de toutes les indépendances et la persécution contre ceux qui se réclament sincèrement de ce que vous appelez l'altruisme, et qui ne vaudra jamais la charité.

Un moment égarés, nous nous sommes aperçus heureusement à temps que le socialisme était la plus sectaire des tyrannies.

Un groupe d'ouvriers désabusés.

AWILLEMS

Il s'agira demain, pour les électeurs de Willems, de se prononcer sur une question d'une extrême importance puisqu'elle touche à leurs intérêts les plus directs. Cette question peut se traduire ainsi : Quels sont les hommes que vous croyez les plus qualifiés pour administrer avec sagesse votre caisse commune; qui feront de vos deniers l'usage le plus utile, le plus juste, le plus impartial; qui, enfin, réprouvant les actes attentatoires à la liberté individuelle commis par le ministère sectaire qui gouverne la France, feront respecter dans la commune tous les droits de tous les citoyens?

A cette question, nous ne doutons pas que les électeurs de Willems feront la réponse que le bon sens dont ils ont fait preuve jusqu'à présent ne peut manquer de leur dicter. Depuis nombre d'années, une municipalité républicaine libérale, sous l'active et sage direction d'un maire expérimenté, administre la commune à la satisfaction de tous les habitants dont elle gère les affaires avec un soin jaloux, toujours à l'affût des réformes qui pourraient être utiles à leurs concitoyens et d'autre part, n'engageant des dépenses qu'avec prudence, soucieux de la gestion qui leur est confiée. Tous les malheureux, indistinctement, sans qu'il ait jamais été question de leurs opinions politiques ou religieuses, ont été secourus quand ils se sont adressés à elle. Pour bénéficier des fournitures scolaires, les enfants n'ont jamais dû fournir un certificat indiquant l'école qu'ils fréquentaient. En un mot, accomplir toutes les réformes devant profiter à ses concitoyens, respecter les libertés de tous, en évitant d'entraver l'action municipale par de dissolvantes discussions politiques, telle a été l'œuvre d'hier de la municipalité sortante et de son honorable et sympathique chef, M. Désiré Delattre; telle sera son œuvre de demain, quand les électeurs lui auront renouvelé son mandat.

Jusqu'à présent la liste de la municipalité sortante est la seule qui se soit affichée, sûre d'avoir mérité l'approbation de ses concitoyens et se représentant avec confiance à leurs suffrages.

Il faut cependant prévoir les listes qui pourraient surgir à la dernière heure; nous mettons les électeurs en garde contre les manœuvres qu'en ce cas ne manqueraient pas d'employer les adversaires de la liste républicaine libérale. Que ces adversaires ne prêtent près de nous de prétendus défenseurs de la classe ouvrière qui, ces jours derniers, déversaient l'injure sur les candidats républicains, ou d'intrigants à l'affût des faveurs gouvernementales, les électeurs ne se laisseront pas prendre à leurs fallacieuses promesses; ils leur diront qu'ils n'entendent pas confier le soin de gérer leurs affaires à des incapables ou à des ambitieux dont le parti-pris serait la seule règle. En bons citoyens, soucieux de leurs véritables intérêts, ils voteront pour la liste de la municipalité sortante.

A MOUVAUX

Une réunion de l'U. S. et P.

Vendredi soir, à huit heures et demie, a eu lieu, à l'estaminet *A ma Campagne*, une réunion organisée par l'U. S. et P. Il y avait environ 150 électeurs présents. La réunion était présidée par M. Lecomte, ayant à ses côtés MM. Decottignies, C. Desurmont, F. Fourmont et A. Lemaire.

Le président, M. Leconte, excuse en quelques mots M. O. Deblock, malade, le vaillant défenseur des idées franchement républicaines; il envisage d'une façon générale la situation actuelle de Mouvaux, et il invite les auditeurs à montrer dimanche prochain que la devise : Liberté, Egalité, Fraternité, doit regner pour le plus grand bien de tous. Il passe ensuite la parole à un électeur du quartier, M. G. Foucart, qui, par une causerie pleine de verve, a su capter l'attention de son auditoire pendant une heure durant. Voici, du reste, en résumé, les grandes lignes de sa conférence :

Au point de vue politique générale du pays : La France a comme devise trois mots sublimes : Liberté, Egalité, Fraternité; malheureusement, cette dernière n'existe que d'une façon fictive en effet; l'expulsion de citoyens français coupables d'aucuns crimes, d'aucuns délits, prouve combien la liberté est grande, puisque même le bien est banni du pays; ce crime atroce a son pendant dans le mot : Egalité, car les expulsés ne sont pas les égaux de ceux qui restent au pays. L'orateur démontre ensuite le côté odieux du régime de favoritisme d'assiette au beurre qui règne actuellement. Ceux qui par suite d'ambition arrivent à se mettre en corrélation d'idées avec nos gouvernants, trouvent facilement à se caser, eux et les leurs, et les gens qui, par leurs capacités, sont tout désignés aux emplois réservés à tous les citoyens, sont exclus sans merci.

La Fraternité, idéal de tout peuple vrai, est, ainsi que ses précédentes, enrayée, étouffée au possible, au moment où par suite des progrès de tous les éléments, il est urgent de s'occuper des humbles et des déshérités de la fortune, il est décidé en haute sphère que pour régner il faut diviser. Le pays se trouve donc séparé par une barrière de haine, classant en deux clans distincts : 1° ceux qui veulent à tout prix la grandeur de la nation; 2° de l'autre, ceux qui, sous prétexte de sauver ce qui n'est pas en danger, vouent le pays à sa perte.

Entamant la question communale et écartant absolument toute idée politique ou religieuse, l'orateur s'attache à montrer la ressemblance frappante de la politique gouvernementale avec celle pratiquée à Mouvaux.

La liberté fut bannie lors de l'expulsion des Sœurs; l'égalité fut lettre morte pour toute une catégorie de gens dont les idées ne concordaient pas à celles de leurs gouvernants; et la fraternité fut abolie lorsque quelques ambitieux décidèrent de traiter sur un pied de domesticité tous ceux qui ne coudoyaient pas de très près l'administration et ses valets.

Or, les affaires municipales ne devant à aucun prix subir le joug politique ou religieux, mais bien le régime de la communauté, il est urgent de réagir contre le gaspillage des finances, que nous approvisionnons de nos deniers, il est temps de s'occuper du sort des malheureux que l'on ne secoure pas avec de la politique et enfin de secouer à jamais l'étreinte mortelle de cette politique d'ambition et de favoritisme qui ne peut que mener à la ruine et à la faillite.

L'orateur propose pour le scrutin de dimanche prochain les candidats de l'*Union Sociale et Patriotique*, gens désintéressés, imbus de dévouement envers leurs concitoyens. En faisant triompher leur liste sans rature, tous auront fait leur devoir et ainsi bien mérité de la patrie.

Ce discours, fréquemment applaudi, transporte la salle d'enthousiasme lorsque l'orateur propose aux électeurs présents de faire trêve aux rancunes personnelles de ne voir que le triomphe de leurs idées; ils auront alors fait preuve de solidarité et de justice.

Ce sera notre gloire et le plus grand bien que nous puissions faire aux opprimés de la vanité et de l'orgueil. Donc à dimanche, tous aux urnes! Pas de ratures! Pour Mouvaux! pour la France et pour la République!!

M. Cyrille Desurmont vient ensuite protester contre les attaques dirigées contre lui par ses adversaires. Il vient affirmer que, si sa profession de foi, lors des élections au Conseil d'arrondissement, a été écrite par M. Delcourt, c'est entièrement sous sa dictée. Il ne connaissait du reste pas plus que cela ce monsieur.

Il affirme également n'avoir jamais rien eu de commun avec l'*Office Central*. Et si, dit-il, son directeur s'est occupé d'autre chose et a fait dévier le but de cet Office, je n'en suis pas responsable.

Se plaçant au point de vue des élections, M. Desurmont déclare être tout dévoué à ses électeurs, et après quelques mots sur la situation actuelle, termine ceux-ci : « Ancien soldat de 1870, je n'ai jamais connu que le devoir, et comme au régiment, je le continuerai au Conseil municipal, si vous m'y envoyez. »

La réunion est levée après lecture d'un ordre du jour de confiance en la liste de l'U. S. et P.

—×—

Les affiches suivantes ont été placardées à Mouvaux :

Electeurs, s'il y a vraiment en caisse un excédent de 25.000 francs soutiré de la poche de tous les contribuables et petits rentiers, pourquoi augmente-t-on sans cesse nos contributions ???

—×—

L'*Union Sociale et Patriotique* a la douleur d'annoncer au corps électoral de Mouvaux, la mort de notre cher et dévoué M. Agathon Mortagne, philanthrope sincère, notre ami avait accepté la présidence de la Société de Secours mutuels Saint-Germain, à laquelle il apportait tout son cœur et tout son dévouement.

Quand nous fîmes appel à son patriotisme pour figurer sur la liste municipale, il accepta avec empressement de tenir le poste d'honneur et de devoir auquel nous l'avions convié.

Nous déplorons sincèrement sa perte qui sera ressentie par tous nos compatriotes et nous nous inclinons respectueusement sur la tombe de notre ami, de ce brave serviteur de son pays et de ses concitoyens.

Pour le remplacer, nous avons fait appel au dévouement de M. Henri Poissonnier, qui a daigné accepter.

Pour l'Union Sociale et Patriotique :
Le Président : Cyrille DESURMONT.

A RONCQ

Dans la section du Centre, la liste radicale socialiste est enfin affichée. Elle comprend trois conseillers sortants de la minorité, dont un n'habitant plus la localité, et quatorze candidats nouveaux, parmi lesquels huit radicaux bon teint et six socialistes révolutionnaires. Heureusement pour l'avenir moral et matériel de la commune, il est bon de le faire remarquer, cette liste fort mal composée et n'offrant aucune garantie, n'est pas prise au sérieux par la majeure partie de la population. Si les électeurs libéraux et indépendants veulent laisser de côté toute considération personnelle et voter sans aucune rature, par discipline et par esprit de parti, pour la liste entière des candidats républicains, le succès des dix sept candidats de la municipalité est assuré au premier tour de scrutin, à une belle majorité.

Dans la section du Blanc-Four, le mouvement de réprobation contre la candidature du radical-socialiste Videlaine s'accentue de jour en jour : l'échec du conseiller sortant semble ne plus faire de doute.

—×—

Voici, à titre documentaire, la liste des candidats radicaux-socialistes :

MM. Florimond Dumoulin, pharmacien, négociant en vins et délégué cantonal; Jules Carrette, cabaretier et marchand de beurre; Jules Cappelle, chevillier à Tourcoing; Camille Deblaere, casquetier, cabaretier et coiffeur; Gustave Desrumaux, cabaretier, marchand de charbon et administrateur de l'Hospice; Louis Hasbroucq, journalier; Jean-Baptiste Charlet Lebrun, marchand d'étoffes; Cyrille Agache-Mahieu, marchand de pommes de terre frites; Victor Gesquière, tisserand; Pierre Cuvelier, marchand de lait, cabaretier et administrateur du Bureau de Bienfaisance; Henri Huyghebart, tisserand; Jules Houzet, épicier, marchand de beurre, administrateur du Bureau de Bienfaisance; Gustave Coppin, épicier, marchand de beurre et administrateur du Bureau de Bienfaisance; Emile Veirman, tisserand; Jules Delannoy, marchand de lait et administrateur de l'Hospice; Joseph Santy, tisserand; Gaston Delepaut, cabaretier et marchand de beurre.

A COMINES

Nous reçevons la lettre suivante que notre impartialité nous oblige d'insérer :

« Comines, le 28 avril 1904.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

» Je suis de ceux qui, à Comines, ont approuvé l'attitude bienveillante gardée par le *Journal de Roubaix*, envers M. Ducarin, dont j'ai toujours apprécié le cœur et la générosité. Comme vous, j'ai ajouté foi à sa parole, quand il nous a dit qu'il était républicain comme M. Eugène Motte. Mais c'est justement parce que je crois à son indépendance politique et à sa parole, que je supplie M. Ducarin et que je supplie les candidats portés sur sa liste de publier, — sans tarder, — une déclaration nous disant nettement qu'ils condamnent la politique du ministère Combes.

» Il n'y a pas un citoyen partisan des libertés indispensables, je veux dire la liberté d'enseignement et la liberté d'association, il n'y a pas un électeur respectueux des consciences catholiques qui puisse donner sa voix à un candidat, si respectable soit-il, qui refuserait cette déclaration.

» M. Eugène Motte a pris nettement position contre le ministère Combes.

» Nous demandons à M. Ducarin et à ses amis d'en faire autant.

» Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

» *Un républicain catholique et libéral.* »

A CARMAUX

Carmaux, 29 avril. — Le comité socialiste de Carmaux avait organisé, sous la présidence de M. Jaurès, une réunion au cours de laquelle les assistants se sont apostrophés, injuriés, menacés, et ont été constamment sur le point d'en venir aux mains.

Les socialistes révolutionnaires ont reproché aux socialistes de se conduire en bourgeois, de prendre part à l'assiette a ubeurre et de sacrifier à leurs intérêts particuliers l'intérêt de la classe prolétarienne. Ils ont surtout tourné leur fureur contre le maire, M. Calvignac, qu'ils ont qualifié de cumulard.

La réunion devint alors absolument houleuse. Pendant une heure, ce fut un charivari étourdissant. Aux huées de ses adversaires, M. Calvignac répondait par des injures. M. Jaurès se tenait coi.

A SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 29 avril. — Les députés socialistes Ledin, maire de Saint-Etienne, Briand et Charpentier, ont été l'objet d'une manifestation hostile au cours d'une réunion électorale qu'ils avaient organisée. Il fallut plus de deux heures pour constituer le bureau, et quand M. Piger monta à la tribune, il fut accueilli par de violentes protestations et des cris de « Démission ! » Finalement, une bagarre se produisit. Des tables et des chaises furent lancées à travers la salle, ainsi que des bouteilles et carafes. M. Plantevin, adjoint au maire, a été blessé à la joue. La police fit évacuer la salle.

BAISSE DE PRIX
Beurre d'Oostcamp, 13, rue du Bois, Roubaix et dans les dépôts. Télép. 604.
45177

Chronique Locale

ROUBAIX

La diminution des contributions. — La Mairie nous communique la note suivante :

République française. — Ville de Roubaix

AVIS AUX CONTRIBUABLES

« Pour mettre fin aux allégations qui s'affichent et se colportent en ville malgré des démentis réitérés, le Maire de Roubaix porte à la connaissance des contribuables que *le Conseil municipal a supprimé trois centimes additionnels pour 1904*, ce qui a permis de réduire les feuilles de contributions d'environ un franc dix centimes pour cent, au regard des impositions communales.

» A Roubaix, le 29 avril 1904.

» *Le Maire*, Eugène MOTTE. »

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, vendredi, à midi, en session extraordinaire, sous la présidence de M. Félix Chatteleyn, adjoint au maire. Cette séance, qui n'était qu'une simple formalité, avait pour but l'approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Etaient présents : M. Lehoucq, Sayet, Deschodt, Leblanc et Browaeys, adjoints; Ed. Roussel, Ed. Motte, Lepoutre, Despature, Bayart, Cousin, Segard, Rousseau, Fauvarque, Delattre, Régnier, Delaplace, Ferret, Ach. Carpentier, Dujardin, L. Carpentier, Bailloul, Watremez, Herbaux, Blauwart et Delfortrie.

Absents : MM. Eugène Motte, maire; Teneul, Déprès, Noyelle, Gaydet, Stienne, Van Waerebeke et Dubois.

M. Blauwart est nommé secrétaire par 21 voix contre 4 à M. Watremez.

Le procès-verbal de la séance du 19 avril est adopté sans observations. Il en est de même de celui de la présente séance.

A midi 25, la séance est levée et les conseillers signent les deux procès-verbaux.

UNE SCENE DE VIOLENCES, RUE MAGENTA. — Une scène de violences graves s'est déroulée, dans la soirée de jeudi, rue Magenta. Une fille de mœurs légères, Rosine Dens, a reçu des coups portés par son ami, Alfred Vancommelbecque, cabaretier, rue Magenta, 30.

A la suite de nombreuses discussions et de scènes de tapage, Rosine Dens avait pris le parti de quitter son ami. Vancommelbecque promit de ne plus la battre et elle resta. Oubliant ses promesses, jeudi soir, vers onze heures, il commença à lui chercher querelle et à la battre. Cette scène ne dura pas moins d'une heure.

Rosine Dens a été frappée avec une telle violence qu'elle porte des blessures à la tête; elle porte, en outre, une blessure assez grave à l'oreille droite et une autre au sein droit.

M. le docteur Bôle, qui a donné des soins à la blessée, craint des complications. Si elles ne se produisent pas, l'incapacité de travail serait de 8 à 15 jours. Quant à l'auteur des violences, il a pris la fuite.

NE PAS CONFONDRE. — M. Charles Corbeau-Lepers, suisse de l'église Saint-Jean-Baptiste, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme qui est candidat du parti-socialiste-révolutionnaire.

ACCIDENT DE VOITURE. — Vendredi matin, vers neuf heures, la calandre de M. Charles Tiberghien, fabricant à Tourcoing, qui était conduite par M. François Ducoulombier, a versé sur la chaussée par suite d'un cahot. Le domestique en a été quitte pour la peur.

A LA « ROUBAISIENNE ». — Dans sa dernière réunion, le comité de la *Roubaisienne* a décidé que 50 gymnastes prendraient part au concours de section à la fête fédérale d'Arras les 22 et 23 mai.

Le classement des gymnastes aura lieu dimanche prochain à dix heures, au local de la société, et à 3 heures et demie au tir national pour la section du concours de tir. Les membres honoraires et parents des sociétaires qui désirent assister à la fête d'Arras sont priés de se faire inscrire au plus tôt pour profiter des différentes réductions accordées aux sociétés.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la teinturerie-apprêt de M. J. Vanackere, un apprêteur, Emile Delbar, 18 ans, rue Jacquart, cour Dhallun, a été blessé à l'épaule gauche, pendant son travail. Dix jours de repos. Docteur Labbe. — Un charretier de M. Auguste Pennel, entrepreneur, Charles Descerf, 52 ans, demeurant à Lamain, s'est blessé à la main gauche en conduisant ses chevaux. Vingt jours de repos. Docteur Harlet. — Un peintre de M. Louis Rohart, entrepreneur, Louis Dhumecourt, 52 ans, rue Gambetta, cour du Nord, à Croix, s'est blessé au pied droit en descendant d'une échelle. Quinze jours de repos. Docteur Mariage. — Un manœuvre de M. Ladsous-Agache, entrepreneur, Albert Mestdagh, 20 ans, rue du Collège, s'est fait des contusions au poignet droit et au cuir chevelu en tombant d'une toiture. Vingt-cinq jours de repos. Docteur Labbe. — A la filature de M. Cavrois-Mahieu, un débourreur, Joseph Huys, 30 ans, rue et cour Bernard, a été blessé par les organes de son métier. Huit jours de repos. Docteur Picquet. — Au peignage de Beaurepaire, un mécanicien, Marcel Roty, 36 ans, rue Decrême, a été blessé au pied gauche par la chute d'une pièce de fer. Douze jours de repos. Docteur Picquet. — Deux ouvriers de la teinturerie-apprêt de M. Browaeys-Degeyter, ont été blessés pendant leur travail, ce sont : Victor Petit, 16 ans, rue de l'Epeule, cour du Ballon-d'Or, qui s'est luxé l'épaule droite en soulevant une pièce de tissu, et Jules Desmulliez, teinturier, 25 ans, rue Negrier, à Wattrelos, qui a été blessé à la main gauche par un levier. Dix jours de repos, à chacun des blessés. Docteur Labbe.

LA CHARRETTE A CHIENS. — Le service de la fourrière à chiens a, dans la journée de jeudi, capturé onze chiens. Trois rapports ont été rédigés à la charge des propriétaires.

ENTERREMENT DU SAMEDI 30 AVRIL 1904. — M. Alexandre Van Nieuwenborg, neuf heures, église Notre-Dame.

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de Mme Charlotte Catteau, veuve de M. Louis Bulteau, décédée à Roubaix, dans sa 93e année, administrée des Sacrements. Ses funérailles auront lieu en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 mai, à neuf heures et demie. L'assemblée à la maison mortuaire, 118, rue Pellart. 55312d

LE BRUIT DU JOUR. — A côté des graves questions qui préoccupent les milieux politiques, un même sujet défraie en ce moment toutes les conversations, la vente-réclame que prépare la Maison du *Gant Perrin*, 24 bis, Grande-Rue, sera un vrai régal pour toutes les dames désireuses d'être bien gantées dans des conditions inconnues jusqu'à ce jour. La vente se fera du lundi 2 mai au jeudi 5 inclus. 55315d

Pianos Erard, Pleyel et de toutes marques, Cousart, rue du Vieil-Abreuvoir, 8, Roubaix. 45979

CROIX

L'ETAT DES VICTIMES de l'accident d'automobile de Flers-Breucq, est de plus en plus satisfaisant. Mme Libeert, M. et Mme Lasserre peuvent dès maintenant être considérés comme hors de danger. Leur guérison n'est donc plus qu'une question de temps.

UN ACCIDENT s'est produit, vendredi après-midi, vers cinq heures, à la Croix-Blanche. Un jeune garçon de 13 ans, Armand Colas, domestique chez M. Catteau, fermier, faisait trotter un cheval en le tenant par la longe. L'animal courut plus vite que lui et l'enfant tomba, tenant toujours la longe autour du poignet. Il fut traîné ainsi sur un certain parcours. Quand on vint le délivrer, il portait trois plaies au cuir chevelu et de légères contusions sur le corps. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Dassonville, de Roubaix.

LANNOY

CHERENG

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Une jeune ouvrière, Angèle Beghin, âgée de 14 ans, travaillant au tissage de M. Duquennoy-Lepers, a eu la main droite prise dans le mécanisme de son métier. Il en est résulté des plaies par écrasement aux doigts. M. le docteur Desconseiller lui a prescrit un repos de quinze jours.

CYSOING

CAMPHIN-EN-PEVELE

LES FUNERAILLES DE M. LE DOCTEUR CAMILLE STAES, le nouveau adjoint au maire de Camphin, ont eu lieu vendredi matin, au milieu d'une affluence considérable. La levée du corps s'est faite à dix heures, au domicile du défunt. Le deuil était conduit par M. le docteur Devemy, beau-frère du défunt et ses neveux. Les coins du poêle étaient tenus par MM. le comte de Brigode, maire de Camphin-en-Pévèle, Damide, conseiller d'arrondissement, maire de Louvil, le docteur Roche, de Chereng et le docteur Meurisse, de Cysoing. En tête du cortège marchaient les enfants de chœur et la croix, le drapeau des mutualistes Saint-Vincent de Paul, ainsi que les enfants des écoles communales et de l'école libre avec leurs professeurs, puis le clergé, et le Conseil municipal, la famille et la société de Secours mutuels. Les pompiers formaient la haie.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait MM. le docteur Desconseillez, de Chereng, Polet, maire de Wannehain, délégué cantonal, Spriet, juge de paix du canton de Cysoing, Lehérichez, vérificateur des douanes, Dewauvrain, maire de Cysoing, Mariet et Chimot, capitaine et lieutenant des douanes, Cauet, percepteur de Cysoing, Desmons, agent-voyer, Delrue, commandant des pompiers de Camphin, etc., etc., Outre les notabilités, il y avait aussi les délégations des douanes de la lieutenance de Baisieux et de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

Parmi les couronnes offertes, signalons celles des écoles communales et des employés de la gare.

La messe a été dite par M. l'abbé Delporte, curé de Camphin, assisté de MM. les curés du Grand-Baisieux et du Petit-Baisieux. L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe. Après la cérémonie, le cortège funèbre s'est reformé dans le même ordre pour se diriger vers le cimetière communal où a eu lieu l'inhumation. M. le comte de Brigode s'est alors exprimé en ces termes :

« Au nom du Conseil municipal et de tous les habitants de Camphin-en-Pévèle, je viens rendre un suprême hommage d'estime et de sympathie à celui que nous accompagnons à sa dernière demeure.

» M. Camille Staes est né à Camphin-en-Pévèle, le 15 avril 1845. Il fit de brillantes études et fut reçu docteur à Paris en 1874. Après avoir fréquenté pendant deux années les hôpitaux de Paris, il se fixait, en 1876, à Camphin, où son père et son grand-père avaient exercé la médecine.

» Je ne m'appesantirai pas ici, sur la science de l'homme de l'art; me bornant à rappeler à vos souvenirs, le dévouement et les soins intelligents et empressés, dont le cher défunt était si prodigue, envers ses malades. Tous nous avons pu apprécier sa grande serviabilité et les qualités de son cœur. Dans les familles, il était plutôt un ami qu'un docteur.

» Jusqu'en 1881, Monsieur Staes se consacra exclusivement à la pratique de sa profession. Cette année-là, il se laissa porter comme conseiller municipal et depuis lors, pendant 23 ans, il siégea sans interruption au Conseil.

» La place d'adjoint au maire étant devenue vacante en 1897, par le décès du regretté Monsieur Dewauvrain, Monsieur Staes fut nommé par un vote unanime du Conseil comme successeur de ce dernier.

» Malgré le service absorbant d'une nombreuse clientèle à Camphin et dans les communes environnantes, Monsieur Staes sut trouver le temps de s'employer d'une façon active à la gestion des affaires publiques. Tous les intérêts de la commune étaient l'objet de sa vigilante attention et il trouvait moyen d'y consacrer une bonne partie de son temps, si précieux. La vie de M. Staes fut assombrie par le décès prématuré de sa fille unique, une charmante enfant qu'il entourait de la plus tendre affection : terrible malheur dont il ne se consola jamais.

» Enfin, la maladie dont il ne devait plus se remettre, vint le frapper de coups redoutables et le tint cloué pendant de longs mois sur un lit de douleurs.

» Cette nouvelle épreuve fut supportée par Monsieur Staes sans défaillance et sans plainte, avec le plus grand courage.

» Oui, il avait du courage le cher défunt. A 21 ans, sergent-major au 46e régiment des mobiles du Nord, il avait assisté à la bataille de Villers-Bretonneux, où coula le sang de plusieurs enfants de Camphin. Et durant le cours de sa dernière maladie, ce fut avec le même tranquille courage, qu'il supporta les souffrances; réconforté cette fois par les soins affectueux de sa dévouée compagne et de ses parents. Dieu lui aura tenu compte, nous en avons la confiance, de sa patience et de sa résignation au milieu de toutes ces épreuves.

» Reposez-en paix, cher adjoint, auprès de votre fille chérie. Puissent la considération et la sympathie générale dont votre mémoire est entourée et les regrets unanimes du Conseil et des habitants de Camphin apporter quelque adoucissement à la douleur de votre digne compagne, de vos sœurs et des membres de votre famille qui vous pleurent à si juste titre.

» Adieu, cher docteur, que votre âme repose en paix »

A son tour, M. le docteur Meurisse de Cysoing, ami personnel du défunt a retracé la carrière toute de dévouement et d'honneur de M. le docteur Staes.

A midi, la cérémonie était terminée.

BACHY

LA FRAUDE. — Dans la soirée de jeudi, les préposés Flotin et Picaillon, de la brigade de Bachy, ont arrêté trois fraudeurs : Jules Duquesnoy, 23 ans, Jules Lebacq, 19 ans, et Florian Lebacq, 16 ans, demeurant, les deux premiers à Templeuve, et le troisième à Auchy-les-Orchies, qui étaient porteurs de 7 kil. 500 de tabac chacun. La marchandise saisie représente la valeur de 300 francs environ. Les trois fraudeurs ont été conduits à Lille vendredi matin.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité de **Catalogues. — Prix-Courants. — Mémoires. — Compte-rendus. — Brochures. — Travaux divers à grand tirage. Prix très modérés. Outillage moderne. — Exécution rapide et soignée.**

WATTRELOS

TENTATIVE DE VOL. — Jeudi après-midi, un individu resté inconnu est entré chez le nommé Vanmeenen Gustave, tisserand, à la Houzarde, dont la porte était ouverte, et a fouillé une armoire se trouvant dans la cuisine. Pendant cette opération, un pied de l'armoire s'est cassé et celle-ci s'est inclinée. Plusieurs objets, vases, chandeliers et globes ont roulé à terre et se sont brisés. Craignant d'être découvert, le voleur prit la fuite sans rien emporter, car il était déjà loin lorsque la jeune Marie Vanmeenen, 12 ans, qui se trouvait derrière la maison, est accourue attirée par le bruit. Le voleur s'est réfugié en Belgique.

LA FRAUDE. — Les préposés Le Hénaff et Froissart, de Roubaix, ont arrêté le nommé Freund Frédéric, 31 ans, journalier, né à Bruxelles, qui était nanti de 57 kilogs d'allumettes, valeur 156 francs.

AU CHARIOT D'OR, *50, Grande-Place, Lille*, 125,000 fr. environ de diamants et bijoux à solder, dans des conditions exceptionnelles de bon marché. 55311

PILULES SUISSES !
Le médicament le plus populaire de France. 55298

TOURCOING

UNE RÉUNION ÉLECTORALE aura lieu samedi soir, à huit heures au *Café Saint-Georges*, rue de l'Eglise, au Blanc-Seau.

UNE MANŒUVRE DE POMPES. — *Un accident.* — Dans l'après-midi de vendredi, les pompiers ont fait au canal une manœuvre de pompes, en présence de M. E. Lecomte, adjoint. Cette manœuvre avait pour but de s'assurer du bon fonctionnement du matériel. Elle a donné des résultats satisfaisants.

Malheureusement un accident s'est produit au boulevard Gambetta. Le conducteur d'une pompe ayant voulu éviter un voyageur qui descendait d'un tramway fit dévier ses chevaux de la route à suivre. L'un de ceux-ci alla heurter un pylone des tramways électriques et se fit au flanc une blessure par suite de laquelle il ne pourra plus être employé pendant quelque temps. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personne.

UNE CHUTE RUE FAMELART. — Un accident, heureusement peu grave, s'est produit jeudi matin, rue Famelart. M. J.-B. Marlière, âgé de 47 ans, charretier chez M. P. Delannoy fils, négociant en charbon, passait dans cette rue, conduisant une voiture, lorsque, glissant des deux pieds, il tomba si malheureusement qu'il toucha de la tête la bordure du trottoir. Dans sa chute il s'est fait une plaie au cuir chevelu avec entaille au sommet de la tête. M. le docteur Vanneufville, qui a soigné le blessé lui a ordonné un repos de huit jours.

UN TAS DE FUMIER EN FEU. — Dans la soirée de jeudi, le feu s'est déclaré dans un tas de fumier, situé au dépôt d'immondices de la ville, aux Orions. Des ouvriers ont essayé d'éteindre le feu avec des seaux d'eau, mais il n'y ont pas complètement réussi. Vendredi matin, les pompiers l'ont éteint définitivement avec une pompe à vapeur. Les dégâts sont évalués à une centaine de francs.

MANDAT D'ARRÊT. — Vendredi matin, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation un jeune homme de 22 ans : Victor Boulin, soldat au 5e régiment d'infanterie coloniale, en vertu d'un mandat d'arrêt, émanant de M. Théret, juge d'instruction à Saint-Omer. Boulin est inculpé de détournement d'un vélo dans cette ville. Il a été écroué en attendant son transfert à Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Ch. Tiberghien et fils, rue d'Anvers, un soigneur, Georges Cappelle, âgé de 20 ans, a eu le pouce droit pris et contusionné, entre la plaque et le pôt d'un métier. Cinq jours de repos. Docteur Vanneufville. — Au tissage de M. Em